

### LA DIRECTION DU TRAITEMENT BREF

AU CPCT, les délais sont comptés, ce qui n'est pas sans incidence sur les modes opératoires des praticiens qui y travaillent.

Quand il s'agit de repérer les implications du sujet dans sa plainte, de souligner sur quoi il achoppe, de dégager les lignes de force de sa demande, de repérer la stratégie qu'il emploie et de savoir qui parle en vérité, une lecture rigoureuse et non hâtive de la logique du cas s'impose.

L'interprétation, si elle est opportune, est alors un « événement imprévu »<sup>1</sup>, faisant partie de cette logique. Elle fraye, dès lors que le transfert est établi, la voie de l'inconscient.

Les interventions du praticien sont ordonnées à la singularité du sujet et non à un savoir préalable. Ainsi, le praticien, orienté par l'enseignement de Lacan, se garde-t-il de « compréhensions hâtives »<sup>2</sup> pour amener le patient à se détacher de ses identifications paralysantes ou des modes de jouir dans lesquels il se perd.

Entre rectification subjective et interprétation, la direction du traitement pointe les signifiants qui déterminent le sujet pour qu'il puisse entrer dans son histoire ou encore *s'historiser*,<sup>3</sup> comme l'écrit Lacan en jouant de l'équivoque entre histoire et hystérie.

Ce qui guidera l'interprétation ne sera pas « qu'est ce que ça veut dire ? », soit le sens qui affleure dans ce qui est dit, mais « qu'est ce que, à dire, ça veut ? »<sup>4</sup>

Si bref que soit ce traitement sous transfert, le pari est bien que le patient puisse appréhender, dans des effets de discours, la façon dont il est impliqué en tant que sujet dans la volonté de jouissance qui le tourmente.

---

<sup>1</sup> Miller J.-A., « Introduction à l'érotique du temps », *Cause freudienne* n°56, p.79

<sup>2</sup> Lacan J., *Le Séminaire*, livre III, *Les psychoses*, Paris, Seuil, 1981 p. 138

<sup>3</sup> Lacan J., « Préface à l'édition anglaise du Séminaire XI », *Autres Écrits*, Paris, Seuil, 2001, p.572

<sup>4</sup> Lacan J., *Le Séminaire*, livre XVI, *D'un Autre à l'autre*, Paris, Seuil, 2006, p.198